

certifié conforme

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).



N°15949*06

Désignation de l'entreprise : Sas ADO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 18 rue de Ribosi 31490 LEGUEVIN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 9 1 4 4 2 2 9 0 0 0 1 6 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 964	4 409
		Fonds commercial (1)	AH	AI		200 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	46 904	67 893
		Constructions	AP	AQ	132 773	123 691
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	124 101	66 021
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	109 675	139 238
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	4 792	4 792
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	BG		130 000
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		2 328
		TOTAL (II)	BJ	BK	419 417	738 372
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	5 346 869	5 346 869
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		16 042
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		2 012 117
		Autres créances (3)	BZ	CA		393 206
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		50 464
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		9 925
		TOTAL (III)	CJ	CK		7 828 624
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	419 417	8 566 996

Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

57

Désignation de l'entreprise		Sas ADO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	261 753	
	Report à nouveau			DH	-348 102	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	100 911	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	115 325	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 570 944	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	5 474 927	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	6 303	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 145 285	
	Dettes fiscales et sociales			DY	111 928	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	142 284	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	8 451 671		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 566 996		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 762 463	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	500 000	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sas ADO										Néant ☐ *			
Exercice N													
France													
Exportations et livraisons intracommunautaires													
Total													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	7 432 521	FB		FC	7 432 521				
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF					
			services *	FG	424 756	FH		FI	424 756				
			Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 857 277	FK		FL	7 857 277				
	Production stockée *								FM				
	Production immobilisée *								FN				
	Subventions d'exploitation								FO	2 667			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FP	92 819			
	Autres Produits (1) (11)								FQ	214			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	7 952 976			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *								FS	5 358 909			
	Variation de stocks (marchandises) *								FT	1 230 993			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *								FU	-106			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *								FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	709 074			
	Impôts, taxes et versements assimilés *								FX	22 139			
	Salaires et traitements *								FY	191 543			
	Charges sociales (10)								FZ	55 959			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *				HS		GA	78 896			
			- dotations aux provisions								GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *								GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD		
	Autres charges (12)								GE	4 139			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	7 651 546			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)								GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)								GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	-341			
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM				
	Différences positives de change								GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO				
	Total des produits financiers (V)								GP	-341			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	210 585			
	Différences négatives de change								GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT				
	Total des charges financières (VI)								GU	210 585			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)													
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)													
								GV	-210 926				
								GW	90 505				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Sas ADO

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	35 961
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	695
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	36 656
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25 679
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	571
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	26 250
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 406
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 989 291
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 888 380
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	100 911
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	27 127
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	173 381
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
		RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	88 819
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 577
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9		
dont cotisations facultatives Madelin A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PV CONTESTATION CLIO BLEUE CHEQUE 1960	135		
CHEQUE 6559316 CHEQUE 6559316	300		
EVI REMISE - AG STATIONNEMENT EVI REMISE - AG STATIONNEMENT	25		
RELEVÉ CARTE 28135695 PV	30		
RELEVÉ CARTE 28135695 PV	30		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										Sas ADO		Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3	
INCURP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	208 183	KE		KF	2 190			
CORPORELLES	Terrains						KG	114 797	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]		KM	256 464	KN		KO					
		Installations gales, agencets*, aménagts des constructions		[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]		KS	190 122	KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	176 316	KW		KX					
		Matériel de transport *				KY	29 147	KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	43 270	LC		LD	875				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ						
	Avances et acomptes				LK		LL		LM						
	TOTAL III				LN	810 115	LO		LP	875					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T					
		Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P	4 792	1R		1S							
Prêts et autres immobilisations financières				1T	232 328	1U		1V							
TOTAL IV				LQ	237 120	LR		LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 255 418	ØH		ØJ	3 065				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice		4	
INCURP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	210 373	1X		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	114 797	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR			MD		ME	256 464	MF				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS			MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ		MK	190 122	ML			
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU			MM		MN	176 316	MO				
		Matériel de transport		IV			MP		MQ	29 147	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS	695	MT	43 451	MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes				NC			ND		NE		NF			
	TOTAL III				IY			NG	695	NH	810 296	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU		M7		ØW		
		Autres participations				IØ			ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés				11			2B		2C	4 792	2D				
Prêts et autres immobilisations financières				12			2E	100 000	2F	132 328	2G				
TOTAL IV				13			NJ	100 000	NK	137 120	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK	100 695	ØL	1 157 788	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas ADO					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise Sas ADO										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 831	PF	2 133	PG		PH	5 964		
TOTAL I		RK	3 831	RM	2 133	RN		RO	5 964		
Terrains		PI	37 484	PJ	9 420	PK		PL	46 904		
Constructions	Sur sol propre	PM	500	PN	500	PO		PQ	1 000		
	Sur sol d'autrui	PR	116 811	PS	14 962	PT		PU	131 773		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	97 397	QA	26 704	QB		QC	124 101		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	44 402	QE	14 702	QF		QG	59 104		
	Matériel de transport	QH	19 167	QI	5 829	QJ		QK	24 997		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 051	QM	4 647	QN	124	QO	25 575		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	336 813	QV	76 763	QW	124	QX	413 453		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	340 644	ØP	78 896	ØQ	124	ØR	419 417		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM						
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements					
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP	SR				

Désignation de l'entreprise Sas ADO

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	4 000	6P	4 000	6S
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	4 000	TY	4 000	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	4 000	UB	4 000	UD
Dont dotations et reprises	{	- d'exploitation	UE	UF	4 000	
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : Sas ADO										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP	130 000	UR	130 000	US			
	Autres immobilisations financières				UT	2 328	UV		UW	2 328		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	2 012 117		2 012 117				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieure constituée* UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY	200		200				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	2 082		2 082				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	199 557		199 557				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	191 368		191 368				
	Charges constatées d'avance				VS	9 925		9 925				
TOTAUX				VT	2 547 577	VU	2 545 249	VV	2 328			
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	100 000						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)					7Y							
Autres emprunts obligatoires (1)					7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine			VG							
		à plus d'1 an à l'origine			VH	1 570 944	888 039	682 905				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A							
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	1 145 285	1 145 285					
Personnel et comptes rattachés					8C	9 705	9 705					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	5 368	5 368					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	96 601	96 601						
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	254	254						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J							
Groupe et associés (2)					VI	5 474 927	5 474 927					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	142 284	142 284					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ							
Produits constatés d'avance					8L							
TOTAUX					VY	8 445 368	VZ	7 762 463	682 905			
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	428 399	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l'entreprise : Sas ADO				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	Exercice N, clos le : 31/12/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE						100 911		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)											
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				
	Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions												
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			23 444		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3	
									TOTAL I		125 603	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)										
		- imposées aux taux de 0 %										
		- imposées aux taux de 19 %										
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										
		- imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales *												
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)												
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *											
	Majoration d'amortissement*											
	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A)		L5				
				S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD							
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL										
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	125 603					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0		125 603			

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sas ADO		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	361 361
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	125 603
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	235 758
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	235 758
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	4 555
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
Provisions pour dépréciation *			9B	9C	
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO	
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 000 euros
Siège social : rue de Ribosi, 31490 LEGUEVIN
RCS TOULOUSE 399.144.229

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 Décembre 2023

La société 2SI, Associée Unique et Présidente de la société AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que l'objectif, au cours de cet exercice, était la poursuite du redéploiement de l'activité de vente de véhicules d'occasion et des efforts pour mettre en place une nouvelle équipe commerciale.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, la Société a constaté une baisse de son chiffre d'affaires en matière de ventes, et ce malgré une légère hausse des produits liés à la production (biens produits et prestations de services).

Toutefois, la Société est parvenue à diminuer considérablement ses charges d'exploitation, notamment grâce à la réduction de ses effectifs et à la baisse des achats de marchandises.

Malgré la hausse de ses charges financières, la Société a donc clôturé cet exercice le 31 Décembre 2023 sur un bénéfice, contrairement à l'exercice précédent.

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice il a été réalisé une augmentation du capital social par compensation avec des créances détenues par l'Associé unique ;

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

S'agissant de l'exercice ouvert à compter du 1^{er} Janvier 2024, la Société a regroupé l'ensemble de ses activités sur le site de LEGUEVIN.

Outre une meilleure gestion des équipes, cela va engendrer des économies de charges importantes.



Elle continue de redéployer son activité de vente de véhicules d'occasion et s'évertue à rationaliser ses charges.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 Décembre 2023 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau figurant en annexe.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 857 277 euros contre 9 925 352 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -20,84%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 95 700 euros contre 177 879 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -46,20%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6 589 796 euros contre 9 104 542 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -27,62%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 709 074 euros contre 759 078 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,59%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 22 139 euros contre 16 114 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 37,39%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 191 543 euros contre 317 553 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -39,68%.

Le montant des charges sociales s'élève à 55 959 euros contre 91 567 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -38,89%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 5 personnes contre 15 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -66,67%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 78 896 euros contre 83 413 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,42%.

Le montant des autres charges s'élève à 4 139 euros contre 10 157 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -59,25%.



Les charges d'exploitation se sont élevées à 7 651 546 euros contre 10 382 424 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,30%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 301 430 euros contre -279 192 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 207,97%.

Compte tenu d'un résultat financier de -210 926 euros (-49 956 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 90 505 euros contre -329 148 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 127,50%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 10 406 euros contre -18 953 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 154,90%.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé, tout comme pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 100 911 euros contre une perte de 348 102 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 128,99%.

Au 31 Décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 566 996 euros contre 9 040 360 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,24%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 100 911 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	100 911 euros
Auquel s'ajoute les autres réserves	261 753 euros

	362 664 euros
 Au compte « Report à nouveau » ainsi ramené à l'équilibre	 348 102 euros
 Le restant au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 14 562 euros.	 14 562 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 115 325 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.



Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 11 Juillet 2023, prise en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce du fait des pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Il convient de prendre acte qu'il résulte du bilan de l'exercice social clos au 31 Décembre 2023, soumis à approbation, que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et de constater la régularisation de la situation de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

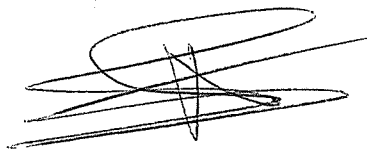
Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Fait à LEGUEVIN
Le 10 juin 2024

Le Président
Pour la société 2 SI
Stéphane FERNANDEZ



AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE

SAS AU CAPITAL DE 100 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : RUE DE RIBOSI -31490- LEGUEVIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



SECAR

COMMISSAIRE AUX COMPTES

RUE VICTOR HUGO

09000 FOIX

05.34.09.88.99

secar@groupesecar.fr

SOMMAIRE

PAGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023	01
---	----

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023 :

. <i>BILAN ACTIF</i>	05
. <i>BILAN PASSIF</i>	05
. <i>COMPTE DE RESULTAT</i>	06
. <i>ANNEXE</i>	07

AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

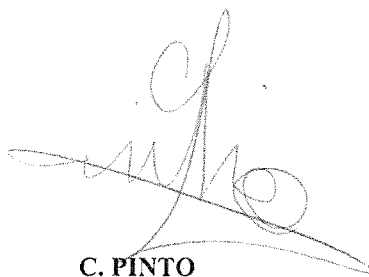
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Foix, le 14 juin 2024

Pour la SECAR,
Commissaire aux comptes,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Pinto', written over a horizontal line.

C. PINTO
Commissaire aux comptes - Associé



BILAN - ACTIF

31/12/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23		Valeurs au 31/12/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 373	5 964	4 409	4 352
Fonds commercial (1)	200 000		200 000	200 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	114 797	46 904	67 893	77 313
Constructions	256 464	132 773	123 691	139 153
Installations tech., matériel et outillages industriels	190 122	124 101	66 021	92 725
Autres immobilisations corporelles	248 913	109 675	139 238	164 112
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	4 792		4 792	4 792
Prêts	130 000		130 000	230 000
Autres immobilisations financières	2 328		2 328	2 328
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 157 788	419 417	738 372	914 774
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 346 869		5 346 869	6 573 862
Avances et acomptes versés sur commandes	16 042		16 042	5 000
Créances				
Clients (3)	1 799 342		1 799 342	618 678
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	212 775		212 775	315 235
Autres créances (3)	322 393		322 393	480 175
Fournisseurs débiteurs	70 813		70 813	5 019
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	50 464		50 464	119 056
Charges constatées d'avance (3)	9 925		9 925	8 561
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 828 624		7 828 624	8 125 586
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	8 986 412	419 417	8 566 996	9 040 360

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774.90 €



BILAN - PASSIF

31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	261 753	261 753
Report à nouveau	-348 102	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	100 911	-348 102
SITUATION NETTE	115 325	-77 963
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	115 325	-77 963
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 570 944	2 000 603
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	5 474 927	5 408 923
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 303	5 003
Fournisseurs	965 524	1 343 333
Fournisseurs, factures non parvenues	179 761	121 859
Dettes fiscales et sociales	111 928	105 427
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	142 284	133 176
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	8 451 671	9 118 324
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 566 996	9 040 360

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

682 905

7 762 463

500 000

1 075 039

8 043 285

500 000



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

Lieu-dit Mouhet - 09100 - PAMIER

05.34.01.33.88

secarpamiers@groupesecar.fr

SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774,90 €



COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 432 521	95	9 554 434	96	-2 121 913	-22
Production vendue (biens et services)	424 756	5	370 919	4	53 837	15
Montant net du chiffre d'affaires	7 857 277	100	9 925 352	100	-2 068 075	-21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 667		3 333		-667	-20
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	92 819	1	172 369	2	-79 551	-46
Autres produits	214		2 177		-1 963	-90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 952 976	101	10 103 232	102	-2 150 256	-21
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	5 358 909	68	9 869 200	99	-4 510 291	-46
Variation de stocks	1 230 993	16	-764 658	-8	1 995 651	261
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-106				-106	
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	709 074	9	759 078	8	-50 005	-7
Impôts, taxes et versements assimilés	22 139		16 114		6 025	37
Salaires et traitements	191 543	2	317 553	3	-126 010	-40
Charges sociales	55 959	1	91 567	1	-35 607	-39
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	78 896	1	79 413	1	-517	-1
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			4 000		-4 000	-100
Dotations aux provisions						
Autres charges	4 139		10 157		-6 017	-59
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7 651 546	97	10 382 424	105	-2 730 878	-26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	301 430	4	-279 192	-3	580 622	208
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	-341		410		-751	-183
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	-341		410		-751	-183
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	210 585	3	50 367	1	160 218	318
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	210 585	3	50 367	1	160 218	318
RÉSULTAT FINANCIER	-210 926	-3	-49 956	-1	-160 969	-322
RÉSULTAT COURANT avant impôts	90 505	1	-329 148	-3	419 653	127
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	35 961		1 042		34 919	
Sur opérations en capital	695				695	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 656		1 042		35 614	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	25 679		19 995		5 684	28
Sur opérations en capital	571				571	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 250		19 995		6 254	31
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 406		-18 953		29 359	155
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	7 989 291	102	10 104 684	102	-2 115 393	-21
TOTAL DES CHARGES	7 888 380	100	10 452 786	105	-2 564 405	-25
Bénéfice ou Perte	100 911	1	-348 102	-4	449 012	129

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE

31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		Non produites NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL		NS	
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS		NS	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES		NS	



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 8 566 995.55 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 100 910.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Compte tenue des bénéfices de l'exercice clos le 31.12.23, soit 100 910.77 euros, les capitaux propres sont intégralement reconstitués.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

 **SECAR**
Société d'expertise comptable et d'audit
Membre du réseau des Chartered Accountants
05.34.01.33.88
secarparisiens@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

31/12/2023

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 30 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Installations techniques	5 à 12 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Logiciels	1 à 5 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Mobilier	5 à 8 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit vendeur remboursable sur une durée de 7 années avec un différé de remboursement au titre de la première année. Remboursement partiel en 2023 100 000 euros et 130 000 en 2024 sans intérêts.



Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

31/12/2023

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCIAL	200 000			200 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	200 000			200 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	200 000			

 **SECAR**
Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €



ETAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	208 183	2 190
	Terrains		114 797	
	Constructions		256 464	
CORP.	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		190 122	
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		176 316	
	Autres immos corporelles		29 147	
	Matériel de transport		43 270	875
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	810 115	875
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		4 792	
	Prêts et autres immobilisations financières		232 328	
		TOTAL	237 120	
		TOTAL GENERAL	1 255 418	3 065

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		210 373	
	Terrains			114 797	
	Constructions			256 464	
CORP.	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			190 122	
	Inst. gal. agen. amé. divers			176 316	
	Autres immos corporelles			29 147	
	Mat. bureau, inform., mobilier		695	43 451	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	695	810 296	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			4 792	
	Prêts & autres immob. financières		100 000	132 328	
		TOTAL	100 000	137 120	
		TOTAL GENERAL	100 695	1 157 788	



Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €



ETAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 831	2 133		5 964
TOTAL	3 831	2 133		5 964
Terrains	37 484	9 420		46 904
Constructions	116 811	14 962		131 773
Sur sol propre	500	500		1 000
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	97 397	26 704		124 101
Autres immob. corporelles	19 167	5 829		24 997
Inst. générales agencem. amén.	44 402	14 702		59 104
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	21 051	4 647	124	25 575
Emballages récupérables divers				
TOTAL	336 813	76 763	124	413 453
TOTAL GENERAL	340 644	78 896	124	419 417

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMJERS
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774 90 €

**ETAT DES STOCKS**

31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	6 577 861.68		1 230 992.62	5 346 869.06
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	6 577 861.68		1 230 992.62	5 346 869.06

**SECAR**

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMBERS
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774.90 €



ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	130 000	130 000	
	Autres immobilisations financières	2 328		2 328
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 012 117	2 012 117	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 082	2 082	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	199 557	199 557	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	191 368	191 368	
	Charges constatées d'avance	9 925	9 925	
TOTAUX		2 547 577	2 545 249	2 328
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	100 000	



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET: 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774.90 €

**ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS**

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 474 927	
Total des dettes	5 474 927	
Charges		
Charges financières	173 381	

**SECAR**

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMBIERS
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €

**Exco****Sas ADO****COMPTES RÉGULARISATION ACTIF**

31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 925
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 925

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	212 775
Autres créances	113 440
Disponibilités	
TOTAL	326 215

**SECAR**

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

31/12/2023

AUGMENTATION DE CAPITAL

PVAU du 24/07/2023, décision d'augmentation du capital social de 6060 actions nouvelles de numéraire par compensation d'une partie du compte courant de l'associé unique la société SAS 2SI pour un montant de 923 77.55 euros.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500.00	15.24
Titres émis pendant l'exercice	6 060.00	15.24
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	6 560.00	15.24

**SECAR**

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 570 944	888 039	682 905	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 145 285	1 145 285		
Personnel & comptes rattachés	9 705	9 705		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	5 368	5 368		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	96 601	96 601		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	254	254		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	5 474 927	5 474 927		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	142 284	142 284		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	8 445 368	7 762 463	682 905	

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	428 399
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	



Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €

**CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF**

31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	908
Emprunts et dettes financières divers	173 381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 761
Dettes fiscales et sociales	4 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	56 193
TOTAL DES CHARGES À PAYER	414 935

**SECAR**

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMBERS
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €



ENGAGEMENTS

31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	11 718					11 718
Assurances à échoir	9 616					9 616
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	200 630					200 630
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	221 964					221 964
Engagements en matière de pensions	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
TOTAL	221 964					221 964



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit
Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER
05.34.01.33.88
secarpamiers@groupesecar.fr
SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z
SAS au capital de 7 774,90 €



Exco

Sas ADO

DETTES GARANTIES SURETÉS RÉEL.

31/12/2023

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

Lieu-dit Mouchet - 09100 - PAMIER

05.34.01.33.88

secarpamiers@groupesecar.fr

SIRET : 31798022500062 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774,90 €